

Vaud : effets catastrophiques d'orchidée

Autor(en): **sch**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Neuchâtel

La vie de château...

(br) - ... n'est plus ce qu'elle était. Aujourd'hui, les châtelaines sont obligées de travailler pour des salaires de misère, quasiment le bénévolat! Ainsi en est-il pour Jacqueline Rossier, enseignante et responsable du Château de Valangin, perché sur sa colline. Pour elle, l'aventure a débuté il y a six ans. Persuadée qu'elle n'est capable que d'enseigner, elle rêve pourtant d'autre chose, un élément nouveau pour entamer au mieux un virage de l'existence ... mais, se dit-elle, je ne sais rien faire! Or, l'aventure l'attend à Valangin. Sur l'insistance d'un ami, elle postule pour le poste de conservateur qui vient de se libérer. Le lieu l'inspire: elle imagine déjà théâtre et musique, conférences, rencontres, un château animé, vivant.

Six ans plus tard, elle fait le bilan, tout en remerciant quelques fidèles retraités qui viennent l'aider pour la beauté de la cause: environ 1000 à 1200 heures de bénévolat par an!

Quant à elle... elle a dû prendre un poste à temps partiel afin de réaliser le rêve du château vivant. Et pour un poste payé à tiers-temps, que d'heures envolées entre couloirs, salons et salles d'apparat de la délicieuse bâtisse d'un autre âge.

Jacqueline Rossier est parvenue aujourd'hui à un nouveau virage. Elle se refuse à parler de découragement. D'autant que le château lui aussi est arrivé à une maturité jamais atteinte: sur l'insistance de la conservatrice, le canton de Neuchâtel a entrepris cette année de très gros travaux d'aménagement: une citerne pour l'eau en cas d'incendie - il avait déjà brûlé en 1747, et Jacqueline Rossier a pu faire la démonstration qu'en cas de nouveau sinistre, il est extrêmement difficile aux services du feu d'atteindre le bâtiment -, et dans la foulée un cube de béton a été coulé dans une excavation creusée devant le château, pour y entreposer les collections. «Je ne pourrais pas arrêter maintenant, précise

la conservatrice, l'ampleur du travail à accomplir découragerait à coup sûr mon successeur». Les prochaines années devraient être consacrées à l'informatisation des collections, à l'assainissement de celles-ci et à leur déménagement dans les nouveaux abris. Travail de Titan! Et le nerf de la guerre, lui, a déserté les plaines, véritable Waterloo et casse-tête chinois des travailleurs dans son genre.

Donc Jacqueline Rossier cherche... de l'argent et le courage de poursuivre une tâche que sans doute seules les femmes sont capables de mener sans trop rechigner. Le bénévolat, c'est beau, mais il y a la vie à côté. En six ans, le Château de Valangin qui avait déjà une réputation, s'est bien assis dans les endroits touristiques qui sont une carte de visite du canton de Neuchâtel. Jacqueline Rossier a organisé 15 expositions temporaires en tous genres, souvent liées à l'histoire régionale: dentelle, gravure, mode, incendies, anniversaire de l'Ecole Normale de Neuchâtel, etc. Les artistes ont une place au Château, de même que la musique, le théâtre et l'artisanat.

A Valangin, le fragile équilibre de la vie de château dans son site à la fois esthétique et austère, tient à un fil, celui que Jacqueline Rossier voudra bien suivre jusqu'à épuisement.

Jura

Une dame pour la Musée d'art et d'histoire

(br) - Le Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont s'est fait une réputation sous la conduite de son conservateur Jean-Louis Rais, incontournable puits de science régionale. La retraite sonnante, le poste a été mis au concours.

C'est une jeune femme, la delémontaine Sarah Stékoffer, enfant de Boécourt, qui a été nommée par le Conseil de fondation pour succéder à Jean-Louis Rais. Elle entrera en fonction le 3 janvier 1996.

Licenciée en lettres de l'Université de Lausanne, où elle a suivi également un cours de muséologie, Sarah Stékoffer travaille actuellement à la section d'archéologie de l'Office du patrimoine historique jurassien, où elle réalise le sixième cahier du Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'émulation, consacré à la fameuse Crosse de St-Germain, qui a fait couler beaucoup d'encre.

La sienne, entre autres, puisque la future conservatrice avait choisi cette crosse mérovingienne, la plus ancienne au monde - un véritable bijou-, comme sujet d'étude pour son mémoire de licence.

ment dispensé par l'Université populaire. Au cours de la récente assemblée générale de la section franc-montagnarde de l'UP jurassienne qui se tenait à Saignelégier, il a été mis en évidence le rôle des dames: pour le dernier exercice, 289 femmes pour 89 représentants de l'autre sexe ont suivi les cours! Autre particularité révélée par Manuelle Buchwalder, la directrice des cours: dans les localités où l'UP déploie moult activités, les cours dépendent des femmes et d'elles seules.

Vaud

Effets catastrophiques d'orchidée

(sch) - Une série d'économies viennent d'être décidées. Elles seront appliquées dès 1996. Comme elles ont été citées en

Cours UP aux Franches-Montagnes

(br) - Aux Franches-Montagne, les femmes sont particulièrement réceptives à l'enseigne-

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE OU ADJOINT de pathologie

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète (10/10èmes) de professeur ordinaire ou adjoint comprenant l'enseignement de la pathologie générale aux étudiants en médecine de 3ème année (37 h). Participation à l'enseignement (16h) au programme de biologie cellulaire et moléculaire. Recherches dans le domaine de la pathologie.

Titre exigé : Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1996 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 22 décembre 1995 au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

bloc dans la presse, peu de gens ont réalisé que l'une ou l'autre d'entre elles avait des conséquences néfastes pour certaines femmes divorcées. Le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA) qui accordait des avances aux femmes divorcées, même lorsque l'ex-mari est insolvable ou introuvable, ne pourra plus le faire dans ce dernier cas. Les femmes devront donc recourir à l'assistance.

L'Association vaudoise des familles monoparentales et recomposées (AFMR) tirait, l'autre jour, lors d'une conférence de presse, la sonnette d'alarme.

Une autre suppression de subvention indignait le comité très actif de cette association : le prix des repas servis aux enfants dans les réfectoires scolaires va être augmenté en trois étapes l'année prochaine.

Le but de la conférence de presse était de faire démarrer une campagne en faveur de la déduction fiscale des frais de garde d'enfants. *Femmes Suisses* reviendra sur ce sujet prochainement dans un dossier sur la fiscalité et la politique familiale.

Disons seulement qu'une trentaine de membres de l'AFMR, encouragés par leur association, ont déduit sur leur déclaration d'impôt lesdits frais, comme cela se fait dans quelques cantons.

L'Administration cantonale vaudoise a bien sûr corrigé les déclarations et refusé tout net cette façon de faire. Quelques-unes de ces personnes vont recourir juridiquement. Plusieurs associations vont les soutenir. Affaire à suivre donc.

Vaud

Grand Conseil: les députées augmentent

(sch) - Le jeu des démissions/assermentations nouvelles a fait que la proportion de femmes au Parlement cantonal

a légèrement augmenté depuis les dernières élections (1994). En effet, sont entrées dans le courant de l'été Odile Jaeger, dixième radicale pour 68 sièges obtenus par ce parti, et Francine Germond-Guisan, onzième libérale pour 41 sièges libéraux.

A la dernière session, c'est la rédactrice de *Femmes Suisses* qui a remplacé un collègue de parti démissionnaire. Grâce à l'arrivée de Sylviane Klein*, le groupe socialiste compte désormais 16 femmes pour 55 sièges et le Grand Conseil 44 femmes sur 200. Le Parlement vaudois n'avait encore jamais atteint cette proportion de 22%.

Rappelons que la moyenne suisse est de 21,3% et que 9 cantons ont une proportion plus élevée. A Genève, c'est 36%. Rappelons aussi qu'avec de tels pourcentages, le pouvoir reste toujours désespérément masculin, entre 70 à 80%.

* Nos félicitations et nos vœux très vifs sont teintés de quelques regrets, puisque cette charge supplémentaire signifie le départ de notre rédactrice en chef.

Vaud

ADF: des écueils et des femmes

(adf) - Il est intéressant de revenir sur quelques aspects du séminaire organisé par l'ADF-Vaud avant les élections sur le thème «promotion professionnelle et politique des femmes, les écueils», ceci pour plusieurs raisons.

La première et la plus importante, c'est que trois des quatre élues vaudoises se trouvaient sur le podium ce jour-là pour le débat politique: Christiane Langenberger, Francine Jeanprêtre et Emmanuelle Blaser.

La deuxième est que le conseiller d'Etat Philippe Biéler, membre de l'ADF lui aussi, disait dans son introduction au débat politique qu'avec 40% de candidates, on devrait arriver à 40% d'élues, c'est-à-

dire à 7 Vaudoises au Conseil national... si les femmes avaient les mêmes chances que les hommes. (Puisse-t-il avoir une fois raison!)

Enfin, il faut relever la série d'exposés remarquables, entendus le matin sur le thème de la promotion professionnelle: c'est un coup de fouet rafraîchissant que d'entendre que les tâches ménagères peuvent être laissées de côté, comme nous le prouvait celle qui jongle entre famille, profession, enseignement, arts et politique, l'incroyable Barbara Polla.

Il est également stimulant de penser qu'il sera bientôt possible de prendre en compte dans les curriculum vitae des femmes des qualités et des connaissances développées dans la vie familiale, que l'expérience d'un poste partagé entre deux femmes devient courante, comme l'exposaient Sylvie Perret et Anne Giroud.

Quant à l'histoire de Danièle Pommaz, Valaisanne évincée d'une charge de coordinatrice d'écoles d'infirmières au profit d'un homme qui avait comme seul mérite d'être du bon parti, cette histoire d'une lutte de femme tenace et intelligente a valeur d'exemple, même si elle se terminait par un échec. «Là où vous êtes bonne, devenez meilleure» disait Marie-Claire Fagioli qui n'a pas son pareil pour éperonner son monde et encourager les femmes à créer une entreprise.

Valais

Plus ça change... plus c'est pareil!

(pb) - Rien de nouveau sous le soleil valaisan au soir des élections fédérales. Malgré une campagne exemplaire et dynamique de Solidarité Femmes, aucune élue au palmarès.

Le Vieux-Pays a décidé encore un long chemin à faire pour donner à la moitié de sa population une légitime représentation. L'électorat féminin, dans sa grande majorité, a sem-

blé peu mobilisé par l'enjeu, préférant des hommes connus, rassurants, aux figures nouvelles proposant l'audace et le changement.

Interrogée par la Radio suisse romande, Renée Bornet, une des responsables de Solidarité Femmes a déclaré: «Nous sommes très déçues. Il reste encore du travail pour secouer l'inertie dans ce canton. Il est évident que les femmes n'ont pas soutenu suffisamment leurs consœurs. Quand aux candidates, noyées dans des listes majoritairement masculines, elles s'en sont retrouvées fragilisées, mal perçues. Mais nous ne renonçons pas!»

Pour Liliane Hildbrand, présidente de PS valaisan, «l'impact médiatique de Solidarité Femmes est incontestable. L'effet dans les urnes n'a hélas pas suivi. L'attachement aux partis, très fort dans le Vieux-Pays a amené peu de reports de voix sur les candidates d'autres listes. On a, peut-être, un peu plus cumulé les femmes dans leurs propres fiefs. Dans le Haut-Valais, les campagnes menées par les familles ont avantagé certaines politiciennes, qui ont réussi de bons scores, insuffisants cependant. A mon avis, le mouvement Solidarité Femmes doit continuer.

Je souhaite que nous nous rencontrions pour faire le bilan. Quant à l'idée de former une liste de femmes inter-partis pour les élections cantonales de 97, il ne faut pas l'enterrer, mais faire fi des partis en place me semble encore hasardeux.»

Pour le scrutin de ballottage partiel aux élections du Conseil des Etats, le choix était cornélien. Fallait-il lancer une des candidates du 1^{er} tour dans la bagarre, en comptant sur un rassemblement des voix d'opposition et de celles des femmes, au risque de prendre «une veste» difficile à effacer, ou laisser faire la routine?

A la déception d'un grand nombre de citoyennes et de citoyens, ainsi que de Solidarité Femmes, les présidentes des partis radical et socialiste ont choisi la prudence, laissant la voie libre au seul postulant en lice, postulant auquel il n'avait manqué que 20 voix au premier tour.